

## MESURES EXCEPTIONNELLES BUREAUX DU SMIF REPRISE ACTIVITE

Le SMIF, toujours en adéquation avec les recommandations des Autorités Sanitaires liées à l'évolution de la propagation du COVID-19 (Coronavirus), reprend son activité avec les mesures suivantes :

- Bureaux ouverts : **accueil sur rendez-vous uniquement par contact téléphonique**
  - Port du masque et respect des mesures barrières lors du rendez-vous
  - Mise à disposition de solution hydroalcoolique pour lavage des mains
- Personnel joignable comme suit :
  - Directrice – Annick ROSSIGNEUX : [direction@smif42.fr](mailto:direction@smif42.fr) – 04.77.96.22.54
  - Technicien – Julien PION : [technique@smif42.fr](mailto:technique@smif42.fr) – 04.77.96.22.51 – 06.80.53.02.54
  - Secrétariat – Sylvie BOULET : [secretariat@smif42.fr](mailto:secretariat@smif42.fr) – 04.77.96.10.39 – 04.77.96.22.59
  - Comptabilité – Isabelle SONNALIER [comptabilite@smif42.fr](mailto:comptabilite@smif42.fr) – 04.77.96.22.52
  - Comptabilité - Christine CAMPA : [comptabilite2@smif42.fr](mailto:comptabilite2@smif42.fr) – 04.77.96.22.53

N° PORTABLE SMIF – SERVICE TECHNIQUE	N° APPEL EN CAS D'URGENCE SAUR - EXPLOITATION CANAL DU FOREZ
<b>06.80.53.02.54</b>	<b>04.69.66.35.09</b>

L'équipe du SMIF met tout en place pour assurer la continuité du service et vous remercie de votre compréhension.

SMIF – Le 15.06.2020